



République Française

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20240325-18-2024-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception préfecture : 27/03/2024

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°18-2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars (25/03/2024)

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence exceptionnelle de Mme Maryse GUILBERT, 1^{ère} adjointe au Maire, élue à l'unanimité.**

Etaient	Adeline ROLDAO-MARTINS	Maryse GUILBERT	Didier WROBLEWSKI	Sandrine FILLASTRE
Présents :	François VARLET	Nélie LECKI	Fabrice LIEGAUX	Marina CAMAGNA
(20)	Eric GUEDON	Ahmed LAFRIZI	Michel RAES	Jean-Jacques BIZERAY
	Laurent-CARLIER	Eric SZWEC	Virginie SARTEUR	Géraldine PEUCHET
	Sylvie DUPOUY	Amadou SENE	Annie PANNIER	Josette DAMBREVILLE
	Nadine RACAULT	Anthony ARCIERO	Laëtitia ALAPHILIPPE	Daniel BENAGOU
	Nelly GICQUEL	Christine SEDE	Djey Di KAMARA	

Absents représentés : M. SENE donne pouvoir à M. LAFRIZI, Mme SEDE à Mme GICQUEL, Mme CAMAGNA à Mme FILLASTRE, Mme RACAULT à Mme GUILBERT, M. CARLIER à M. LIEGAUX, Mme PANNIER à Mme LECKI

Absents non représentés : Ahmed LAFRIZI

Secrétaire de séance : M. François VARLET

Mise à jour du tableau des emplois

Suite à la réussite au concours d'un agent, et au recrutement de deux agents, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir mettre à jour le tableau des emplois.

- Concernant la réussite au concours d'un agent, il est demandé, à compter du 1^{er} avril 2024, d'acter la création d'un poste d'agent de maîtrise (nouveau poste occupé) et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial (poste actuellement occupé). L'emploi n'ayant pas vocation à perdurer compte-tenu de l'avancement de grade de l'agent.
- Concernant les deux recrutements, il convient, au 1^{er} avril 2024, de :
 - modifier l'emploi vacant d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe en lui attribuant le titre de « Responsable Jeunesse », dont les missions principales sont la mise en place du projet pédagogique pour les jeunes de 11 à 25 ans, la gestion de l'équipement du Lab, du budget de la jeunesse et la conduite de l'équipe d'animation y afférent ;
 - modifier l'emploi vacant d'adjoint d'animation en lui attribuant l'emploi d'« animateur socio-culturel » dont les missions principales sont l'encadrement des mineurs et la mise en œuvre du projet pédagogique auprès du public.

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement et ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment les articles L. 332-8 et L. 332-14 ;

Vu la délibération N°48-2023 ;

Vu le tableau des emplois ;

Vu l'avis unanime et favorable du Comité Social Territorial réuni le 29 février 2024 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité :

- **ACTER** la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- **ACTER** la création d'un poste d'agent de maîtrise, à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- **MODIFIER** l'emploi vacant d'adjoint d'animation principal de 2eme classe en lui attribuant l'emploi de « Responsable Jeunesse », à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- **MODIFIER** l'emploi vacant d'adjoint d'animation en lui attribuant l'emploi d'« Animateur socio-culturel », à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- **MODIFIER** par conséquent le tableau des emplois en conséquence, **à compter du 1^{er} avril 2024** :

POSTES	CREES	OCCUPES
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	0
ATTACHE	1	1
REDACTEUR	5	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	3	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	3	3
APPRENTIS	1	1
PEC - CUI CAE	1	1
ANIMATEUR	1	1
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1	1
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	6	6
ADJOINT D'ANIMATION	6	5
APPRENTIS	1	1
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1	0
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1	1
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	4	4
ATSEM PRINCIPALE 1ERE CLASSE	2	2
ATSEM PRINCIPALE 2EME CLASSE	1	1
EDUCATEUR APS	2	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	1	1
TECHNICIEN	1	1
AGENT DE MAITRISE	2	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	9	7
ADJOINT TECHNIQUE	16	13
APPRENTIS	1	0
PEC - CUI CAE	5	5
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	1	1
TOTAL	78	68

A. ROLDAO-MARTINS




Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS